



Ballan-Miré, le 12 décembre 2011

Visa de l'élu référent	Visa du Co-animateur

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE PROXIMITÉ

# "LES VALLÉES"

du 9 novembre 2011

n° 01 / 2011

Élu référent :

N. PEINEAU

Après avoir souhaité la bienvenue au public et s'être présenté, M. PEINEAU explique que son rôle au cours de cette réunion sera de l'animer et de permettre à chacun de s'exprimer. Pour garantir l'objectivité du compte-rendu qui sera établi, celui-ci sera signé par lui et par un co-animateur volontaire désigné par et parmi les présents.

M. PEINEAU demande un volontaire pour l'assister et valider le compte-rendu de la réunion. Mme Isabelle STINGEL-PERCHAIS propose ses services.

M. PEINEAU rappelle les sujets qui avaient été abordés en octobre 2010 et fournit les suites qui y ont été données :

- ✓ Pas de trottoirs rue de la Commanderie et vitesse excessive
  - Ont été réalisés : - limitation à 70 km/h dans les deux sens de circulation.  
Extension du trottoir depuis le Chemin de la Rencontre  
Création d'un passage « piétons » et signalisation verticale.
- ✓ Chemin de la Rencontre : inquiétude des riverains sur l'ouverture des pistes cyclables hors saison
  - Les barrières n'ont pas été ouvertes
- ✓ Vitesse excessive au bas de la rue de la Piègerie, rue du Ballandeau et rue du Grand Moulin
  - Aucun aménagement n'est prévu. Les dispositifs existants devraient être dissuasifs : régime de priorité à droite (Piègerie), stop (rue du Ballandeau) et la rue du Grand Moulin ne dessert que le Moulin et quelques habitations.
- ✓ Débouché du Grand Bouchet sur la R.D. 7
  - La zone est déjà limitée à 70 km/h et il s'agit d'une route départementale (compétence Conseil Général)
- ✓ Rue de la Salle : bas côtés très dangereux
  - Cette question a fait l'objet d'une réflexion des élus qui ont décidé de ne pas réaliser de travaux sur cette route pour deux raisons très importantes :
    - les travaux seraient trop lourds financièrement et représenteraient 2 ou 3 années d'investissement en voirie
    - des aménagements risqueraient d'amener un trafic plus important, ce qui n'est pas le but recherché.

M. PEINEAU présente ensuite M. SAUTEJEAN, adjoint à l'urbanisme et la voirie, qui est « l' élu-intervenant » qui présentera le sujet soumis aux assemblées de proximité cette année et qui a pour thème « Vers une gestion plus naturelle des espaces verts ».



Première partie de la réunion : présentation du diaporama sur le projet d'une gestion plus naturelle des espaces verts.

M. SAUTEJEAN rappelle que lorsque des thèmes importants sont abordés, la Municipalité souhaite informer la population et obtenir son avis avant de lancer la phase active du projet.

### Questions du public:

- ❖ Fauchage tardif : les graines montent et vont se répandre dans les champs proches ; résultat : utilisation de plus d'herbicides. Le fauchage devrait avoir lieu avant la pousse des graines.
- ❖ Un fauchage des friches sur des terrains appartenant à la Ville a été effectué au mois d'avril 2011 : c'est le plus mauvais moment pour les oiseaux. Il aurait fallu le faire plus tôt ou plus tard.
  - M. SAUTEJEAN reconnaît qu'il y a eu une erreur, mais il y avait urgence de faucher ces terres à cause de la prolifération de nuisibles.
- ❖ La R.D.7 est-elle toujours considérée comme route touristique ?
  - Oui et sa fréquentation est très importante (7 000 véhicules par jour)
- ❖ Le traitement avec moins de pesticides entraîne-t-il un surcoût ?
  - Oui, car plus de tontes et de désherbage manuel sont nécessaires.
- ❖ Pour un participant, le tableau présenté semble idyllique mais ce n'est pas le cas actuellement. Il faudra développer la pédagogie pour inciter les Ballanais à entretenir leur trottoir.
  - M. SAUTEJEAN rappelle que la loi oblige un particulier à entretenir son trottoir. Pour les caniveaux, un contrat de balayage est conclu avec une entreprise. Il faudra adapter une brosse métallique sur la balayeuse du côté des trottoirs pour arracher les mauvaises herbes.
- ❖ Est-il prévu de replanter des peupliers dans les Vallées ?
  - Le choix n'est pas arrêté ; ce pourrait être d'autres essences.

### Synthèse :

- ❖ M. PEINEAU, après ce temps de discussion sollicite l'avis général de l'assemblée. Il est émis un avis favorable à l'unanimité sur le principe du « moins de phyto ».
- ❖ M. SAUTEJEAN précise que dans ce projet de « 0 pesticide » la Commune travaille à budget constant pour ne pas « plomber » les finances communales.

### Seconde partie de la réunion : questions des participants

- Les gens du voyage vont-ils changer de secteur ?
  - M. PEINEAU indique que, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, une aire d'accueil est prévue sur la route D'ARTANNES-SUR-INDRE, au lieu-dit « La Rousselière ».
  - Il existe actuellement un problème de salubrité et de sécurité. De plus, une surpopulation s'est produite suite au décès d'une personne et les voitures ont été stationnées où il y avait de la place. La Municipalité est consciente du problème et déterminée à agir.
  - M. SAUTEJEAN précise qu'une solution devra être trouvée dans les trois semaines à venir. Si aucune solution n'est envisagée, la Préfecture devra régler le dossier. Le Préfet a refusé de conserver l'aire d'accueil dans le secteur des Vallées dans le Plan Local d'Urbanisme (zone inondable)

- Que sont ces constructions à la « Saggerie » ?
  - Cette zone est déjà constructible actuellement et sera aménagée par NEXITY
- Qu'en est-il du village-vacances ?
  - La Ville est actuellement en conflit juridique avec la SCI chargée de la construction. Il est nécessaire d'attendre pour trouver un nouveau repreneur.
- Existera-t-il une voie pour relier le chemin de la Rencontre à la Loire à vélo ?
  - M. SAUTEJEAN signale que c'est prévu mais qu'il y aura nécessité de construire un pont.
- Y aura-t-il des permanences pour consulter le P.L.U ?
  - M. SAUTEJEAN informe qu'il sera de permanence en Mairie toute la semaine qui suivra sa présentation au Conseil Municipal du 9 décembre 2011.
- Jardins de la Butorderie : une citerne a été nettoyée. Résultat, c'est propre mais dangereux pour les enfants.
  - M. SAUTEJEAN pense que les enfants ne sont pas plus en danger ici qu'ailleurs. Là encore, il s'agit d'une question de pédagogie et d'éducation.

À une question posée sur le maraîchage, M. SAUTEJEAN signale qu'une jeune fille s'est présentée parce qu'intéressée pour se lancer dans cette activité. Elle doit préparer un dossier et la Ville va l'encourager dans sa démarche. Les légumes fournis pourraient alimenter le restaurant municipal : bio, développement durable (circuit court,...).

M. PEINEAU, avant de clore la séance, tient à remercier les personnes présentes, à la fois pour leur intérêt porté à ce temps d'échange et pour leurs interventions pertinentes. Il rappelle que ce compte-rendu sera transmis à chacun et qu'il sera en ligne sur le site internet de la Ville : <http://www.mairie-ballan-mire.fr>

La séance est levée à 20 h 30